

Décision

Générale

colonial

Décision n° 879 portant attribution de divers secours

n° 879

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 juillet 1953

Numéro JO

n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro

1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Des secours sont attribués, pour l'année 1953, aux personnes dont les noms suivent : Abdillahi Abdi Somali Abhéraoual Beer Samatar. fils de Abdi Liban et de Kadera Aouad, ex-policier : 3.000 francs ; Ardo Allamagane, Somalie Idagaleh, veuve de Abdi Egue Mohamed, ex-sergent chef milicien : 2.000 francs ; Kadidia Ibrahim Aden. Somalie Abéraoual fille de Ibrahim Adan et de Dahabo Warsama, veuve d'Abdillahi Mohamed, ex-employé aux Travaux publics : 4.000 francs ; Moussa Ali, Dankali, fils de Ali Amaah et de Baido Ahmed, ex-gardien de l'Usine Electrique : 4.000 francs ; Kadidia Toubek Kahim., Somalie Abéraoual Djibril Abokor, fille de Toubeh Kahim et de Obâh Iseeh, veuve de Diibril Ave, ex-plantan du Gouvernement : 3.000 francs ; Habiba Egal. Somalie Darod, veuve de Ahmed Ali Olo, ex-plantan de l'Administration : 2.000 francs ; Ardo Gouled. Somalie Idagaleh, veuve d'Osman Chiwa, exgardien du Port : 3.000 francs ; Zeid Ahmed. Arabe Kourchi, fils de Ahmed Ali et de Zahra Bint Ahmed, ancien policier : 2.000 francs ; Hasna Barkadleh, Somalie Issa Waldone, est la mère de Houssein Aouled, ex-infirmier à l'Hôpital Colonial, décédé en 1947 : 4.000 francs ; Osman Omar. Somali Abéraoual. fils de Omar Warsama et de Ambaro Kouchiré. ancien employé des Travaux publics : 6.000 fr. Chacune de ces sommes sera navée globalement et imputée au budget de la Côte Francaise des Somalis, exercice 1953, section 17.

chapitre 37. article 1er, paragraphe 2.